

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

Sous direction des ressources humaines de la magistrature

Département du statut, de la déontologie

et des affaires générales – A3

Section du recrutement, de la formation

et des affaires générales – S2

N° téléphone : 01.44.77.71.75

N° télécopie : 01.44.77.22.11

Mèl : dsj/sdrhm/a3/s2

PARIS, LE 16 JUIN 2010

Circulaire Note

Date d'application : immédiate

LE MINISTRE D'ÉTAT

GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation

Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours
(Métropole et Outre-Mer)

Messieurs les présidents des tribunaux supérieurs d'appel
Messieurs les procureurs de la République près lesdits tribunaux

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature
Madame la directrice de l'Ecole nationale des greffes

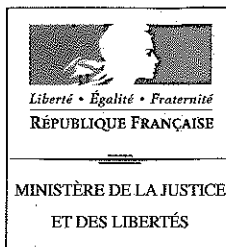
POUR ATTRIBUTION

Note N° : SJ-10-208/A3/16.06.10
Référence de classement : A3_recrutement_concours/classes préparatoires 1^{er} concours/
note_nomination_membres_commission_session_2011_concours.doc
Mots clés : Ecole nationale de la magistrature
Titre détaillé : arrêté portant nomination des membres de la commission chargée de la
sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2011 du
premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature
Texte(s) source(s) :
Texte(s) abrogé(s) :
Publication : BO JO
INTERNET et
INTRANET temporaire jusqu'au 31 décembre 2010

MODALITES DE DIFFUSION

DIFFUSION ASSUREE PAR LES CHEFS DE COURS AUX MAGISTRATS DE LEUR RESSORT

Pièce(s) jointe(s) : Note proprement dite et 1 annexe



DIRECTION
DES SERVICES JUDICIAIRES

SOUS-DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES DE LA MAGISTRATURE

DÉPARTEMENT DU STATUT, DE LA DÉONTOLOGIE
ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES - A3 -

Section du recrutement, de la formation
et des affaires générales - S2 -

Paris, le 16 JUIN 2010

Le Ministre d'Etat
Garde des sceaux, Ministre de la justice et des libertés

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours
(Métropole et Outre-Mer)


Messieurs les présidents des tribunaux supérieurs d'appel
Messieurs les procureurs de la République près lesdits tribunaux

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature
Madame la directrice de l'Ecole nationale des greffes

Objet : commission chargée de la sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2011 du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir trouver ci-joint pour information, copie de l'arrêté portant nomination des membres de la commission chargée de la sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2011 du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

La Directrice des services judiciaires,



Veronique MALBEC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice et des libertés

ARRÊTÉ

**portant nomination des membres de la commission
chargée de la sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2011
du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature**

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés

Vu l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

Vu le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'Ecole nationale de la magistrature ;

Vu l'arrêté du 22 mai 2008 modifié relatif à l'organisation des classes préparatoires au premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature, et notamment son article 5 ;

Vu la proposition du directeur de l'Ecole nationale de la magistrature en date du 15 avril 2010 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission prévue à l'article 5 de l'arrêté du 22 mai 2008 modifié susvisé, chargée de la sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2011 du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature, présidée par le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature ou son représentant :

- Monsieur Francis Frechede, avocat général honoraire à la Cour de cassation ;
- Monsieur Eric Veysière, conseiller à la cour d'appel de Bordeaux ;
- Monsieur Frédéric Debove, maître de conférences des universités, coordonnateur pédagogique de la classe préparatoire ENM de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera affiché et notifié au directeur de l'Ecole nationale de magistrature qui sera chargé de son exécution.

Fait à Paris, le **16 JUIN 2010**
La ministre d'Etat,
garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés
Par déléguation, la directrice des services judiciaires

Véronique MALBEC